

UNE FORMATION CERTIFIANTE POUR LES INFIRMIÈRES DE DIALYSE : *CERTIFICATE OF ADVANCED STUDIES* EN SOINS AUX PERSONNES EN INSUFFISANCE RÉNALE (CAS SPIR)

Bernadette GOMBERT-JUPILLE,
Infirmière spécialiste - clinique de Néphrologie
aux Hôpitaux Universitaires de GENEVE
Christine OUDY, Infirmière chef du service de
dialyses, de néphrologie et du centre de transplantation
d'organes du CHU Vaudois - LAUSANNE
Anne Françoise PIRLET, Professeure
à la Haute Ecole de Santé de VAUD (HESAV)



Bernadette
GOMBERT-JUPILLE



Christine
OUDY



Anne Françoise
PIRLET

Les soins spécifiques prodigués aux personnes souffrant d'insuffisance rénale par les infirmières*, dans les centres de dialyse, ou de néphrologie deviennent de plus en plus complexes et l'évolution des techniques est rapide.

Ce constat représente la mise en œuvre de compétences de haut niveau combinant maîtrise technique, habileté et dextérité dans l'utilisation des matériels, la vision d'ensemble des situations et l'analyse précise des modifications.

Sur la base d'une réflexion préliminaire et de l'identification des besoins spécifiques des infirmières de dialyse, l'intention d'une formation CAS SPIR a été précisée par la Direction des soins du CHUV, la Direction des soins des HUG, et l'HESAV, du fait de leur expertise dans ce domaine interventionnel. Cette nouvelle formation est donc le résultat d'un partenariat HESAV-HUG et CHUV.

Le CAS SPIR a été ratifié par les Conseils des domaines de Santé et travail Social de la HES-SO le 4 novembre 2010 et la première édition a débuté en janvier 2011.

Public cible et buts de la formation

Cette formation est destinée aux infirmières qui interviennent dans le milieu de la dialyse (hémodialyse et dialyse péritonéale) dans les services pour adultes et en pédiatrie.

Elle est plus particulièrement destinée aux professionnelles dont l'expérience dans ce champ d'intervention est encore restreinte et qui doivent développer des connaissances et des compétences particulières. Les infirmières qui ont déjà une expérience plus longue en dialyse peuvent s'inscrire car la formation vise aussi le développement de savoirs professionnels spécifiques et une consolidation des pratiques. Elle augmente également les possibilités de mobilisation et de transfert des compétences.

Pour accéder au CAS en Soins aux Personnes en Insuffisance Rénale, les candidat(e)s doivent être titulaires d'un diplôme professionnel d'infirmier-ère HES ou équivalent, et doivent exercer dans un service ou centre de dialyse au moment de l'inscription. Il faut obtenir l'accord de l'employeur et bénéficier d'un accompagnateur de terrain, expert du domaine désigné par l'employeur pour la période de formation.

Quinze personnes, toutes infirmières en Néphrologie ont participé à la première volée de 2011.



Le contenu de la formation

Le cursus se déroule en cours d'emploi et en alternance. Il est organisé en sessions de deux à trois jours sur une année et correspond à 15 crédits ECTS, répartis en 168 périodes de cours sur 25 jours à Genève ou à Lausanne, et environ 300 heures de travail personnel.

Le contenu de la formation : comprend 3 modules (A, B et C) et le développement de trois types de compétence.

A) Les compétences d'interventions touchant aux soins et traitements des patients en situation de pré-dialyse, d'hémodialyse aiguë et chronique, de dialyse péritonéale et de transplantation (Module A- 6 crédits ECTS).

Ce module est particulièrement orienté vers les ressources de la professionnelle* dans la prise en charge des personnes en insuffisance rénale à tous les stades de la maladie. Il apporte les connaissances, les savoir-faire pratiques et techniques essentiels.

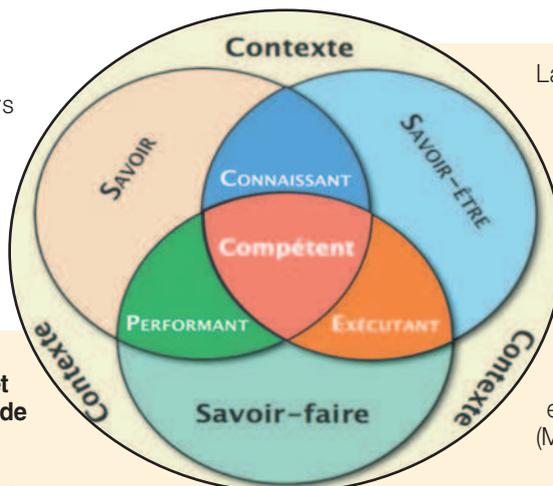
Les savoirs professionnels liés à la pré-dialyse, tels que, l'entrée dans l'itinéraire clinique, l'entretien d'éducation thérapeutique, la protection du capital veineux, les examens de radiologie et de radiologie interventionnelle liés à la néphrologie, etc., sont étudiés.

Les savoirs professionnels liés à l'hémodialyse aiguë et chronique tels que, les principes techniques, la maîtrise des générateurs, le traitement de l'eau, les modalités de branchement, de débranchement, les surveillances selon l'abord veineux, l'hémodiafiltration..., sont approfondis.

Les savoirs professionnels liés à la dialyse péritonéale tels que, la préparation à la pose du cathéter, les solutions de dialysat, les différents traitements manuels et automatisés par cycleurs, l'enseignement de la méthode au patient et son suivi, les PET tests et Adéquest..., sont travaillés.

Les savoirs professionnels liés à la transplantation rénale tels que, les bases de l'immunologie, le bilan pré-greffe, la place de la psychiatrie dans le processus de la transplantation, l'acte chirurgical et ses complications, la collaboration avec la coordination de transplantation, la préparation et l'administration des immunosuppresseurs..., sont instruits.

La validation du module A est obtenue par la rédaction en 7 à 10 pages, d'un rapport



descriptif et analytique de la réalisation de 5 activités de pratique accompagnée. La pratique accompagnée est un temps d'apprentissage sur le lieu d'exercice professionnel de la participante* pendant lequel elle bénéficie d'une collègue expérimentée durant l'année de formation.

B) Les compétences touchant à la communication avec le patient et son entourage et au sein de l'équipe soignante (Module B- 4 crédits ECTS).

Ce module vise particulièrement le développement des ressources permettant la création d'une atmosphère rassurante, chaleureuse et non stressante pour les soins, de même qu'une collaboration professionnelle harmonieuse et efficace, tout en privilégiant les aspects éducatifs.

La communication au service de l'éducation à la santé et les techniques d'entretien, les différentes modalités de communication, stades du changement, l'ambivalence, la résilience la relation de soutien et d'aide, l'écoute active..., sont explorés.

La communication dans la prise en charge des personnes en crise, la psychologie du patient en insuffisance rénale, la gestion des personnalités violentes et agressives..., sont considérés.

La transmission des informations professionnelles dans le dossier du patient, le cadre légal de la traçabilité des soins, les modalités de remise de service entre la dialyse et les autres unités de soins, d'hospitalisation, ou de long séjour..., sont apprises.

La supervision et l'intervision professionnelle (formation des pairs par les pairs) le cahier des charges et des responsabilités de l'infirmière en néphrologie, le burn-out, débriefing..., sont abordés.

La validation du module B est obtenue lors d'une présentation orale d'une étude de cas.

La participante tire au sort une situation comportant des dimensions relationnelles, aisées, conflictuelles ou difficiles. La participante doit décrire dans son raisonnement et ses développements les concepts de communication et d'éthique. Cet examen oral dure 15 minutes.

C) Les compétences illustrant une maîtrise approfondie du domaine de l'insuffisance rénale chronique, des enjeux psycho sociaux et économiques (Module C- 5 crédits ECTS).

Ce module concerne l'actualisation des connaissances et des bonnes pratiques de l'infirmière dans le domaine de la néphrologie en intégrant les notions de sécurité, d'éthique et d'économie. La compétence prioritaire visée touche à une compréhension approfondie du champ interventionnel de la néphrologie par le discours et au travers des interventions de l'infirmière.

Les connaissances de références dans le domaine de la néphrologie et les modes d'actualisation telles que, les différents stades de l'insuffisance rénale jusqu'au syndrome urémique, les bonnes pratiques selon les recommandations européennes (Best Practices), l'efficacité de l'épuration rénale..., sont enseignées.

Les indications et contre-indications, les avantages et les inconvénients des différentes méthodes de suppléance, sont étudiés.

L'insuffisance rénale aux différents âges de la vie, tels que les spécificités pédiatriques et celles liées au grand âge, les soins palliatifs, les directives anticipées, l'arrêt de dialyse, etc., sont approfondis.

Les protocoles (guidelines), les normes de sécurité et d'hygiène, la nutrition aux différentes étapes de l'insuffisance rénale chez l'adulte et chez l'enfant..., sont travaillés.

La sensibilisation aux aspects économiques et géographiques, tels que les coûts respectifs des différentes méthodes de suppléance rénale et la réassurance des maladies chroniques..., sont discutés.

La validation du module C est obtenue par la restitution d'un travail écrit présentant une démarche d'actualisation d'une connaissance utile et pertinente dans la pratique professionnelle de la participante.

Ce dossier doit comporter une liste des références bibliographiques et des ressources documentaires.

Les 3 modules A, B, et C, associent une approche et des moyens didactiques propres à la pédagogie d'adulte (mises en situation sur le terrain, pratique accompagnée, études de cas clinique, ateliers pratiques, etc.). Elle fait appel à des intervenants issus de la pratique infirmière, médicale, psychologique et sociale. Elle s'enrichit grâce à l'implication directe des participants et des enseignantes par la mise en commun de leurs réflexions et des expériences vécues.

Pour obtenir le Certificate of Advanced Studies HES-SO CAS en Soins aux Personnes en Insuffisance Rénale, la participante doit satisfaire à deux conditions cumulatives, soit : obtenir les crédits correspondant aux trois modules et être présente au moins à 90% des journées de cours.

L'évaluation globale de la première volée et conclusion

Cette formation a fait l'objet d'un suivi et d'une évaluation rigoureuse. En effet, chaque demi-journée organisée sur un ou deux thèmes a été évaluée par les étudiants de la promotion de 2011.

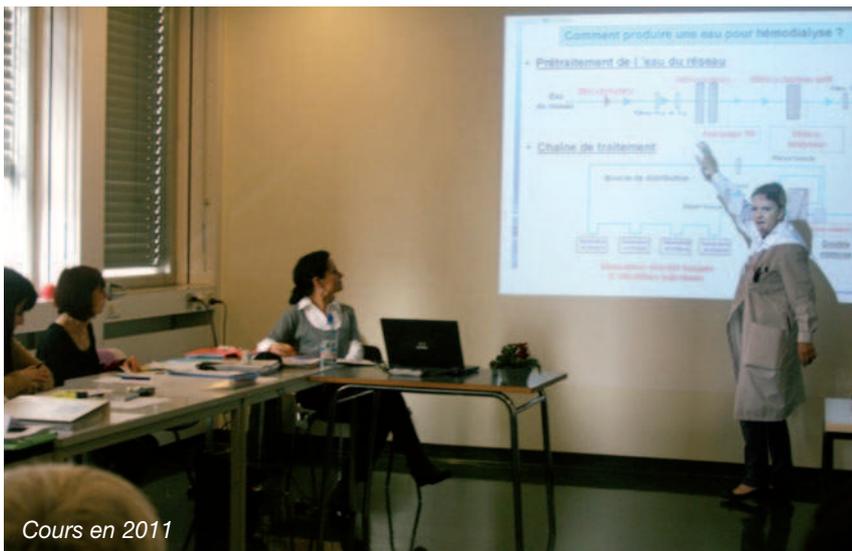
Tous les participants ont estimé que les compétences visées par les trois modules sont pertinentes et que les travaux de validation sont en cohérence avec la nature de l'apprentissage.

Par contre quelques étudiants ont exprimé que l'investissement personnel avait été plus important que celui attendu.

Concernant l'évaluation globale des participants 2011 du CAS SPIR, sur une échelle de 1 à 10 le niveau de satisfaction est de 8,65/10. Les commentaires expriment les remerciements aux intervenants et à leur engagement.

Aux vues des résultats très positifs de cette première expérience, elle a été reconduite, sous pratiquement la même forme mais en y intégrant les éléments d'amélioration mis en évidence par l'évaluation. La deuxième volée, de 17 participants, est en cours. Elle a débuté en mars 2013 et finira en janvier 2014.

Nous espérons reproduire cette formation tous les 2 ans (2011- 2013- 2015.....).



Cours en 2011



Une partie des certifiés 2011